

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 7 décembre 2015

Procès-verbal et rapport de la séance extraordinaire « BUDGET » du Conseil de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, mardi le 7 décembre 2015, à 19h00 conformément à notre règlements 284-99 et au Code Municipal.

Sont présents les conseillers et conseillères suivantes : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Eric Allard, Maureen Landry, Isabelle Allard.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois
Valérie Aubin, secrétaire-trésorière / directrice générale est également présente.

OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum à 19h00 et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue à tous les citoyens présents. Valérie Aubin, directrice générale fait la prière.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

2015.265

Considérant que chacun des membres du conseil ont reçu un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire portant sur le budget ;

Considérant l'ordre du jour :

Ordre du jour

Spécial budget

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption du budget, exercice financier se terminant le 31 décembre 2016;
2. Programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018
3. Avis de motion règlement numéro 416-2016, taxation 2016 pour déterminer le taux de taxes pour l'exercice financier 2016;
4. Période de questions ;
5. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Maureen Landry
, appuyé par Stéphane Dionne
et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

2. ADOPTION DU BUDGET, EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016;

2015.266

Considérant l'étude que les élus ont fait du budget ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter le budget totalisant des revenus, affectation et dépenses de 164\$. 1

REVENUS 2016	
Fonctionnement	
Taxes générales sur valeur foncière	608 003\$
Taxes sur une autre base	135 743\$
Païement tenant lieu de taxes	4 178\$
Transfert	340 635\$
Services rendus	11 950\$
Imposition de droits	15 000\$
Amendes et pénalités	1 000\$
Intérêts	9 000\$
Autre Revenus	5 500\$
Affectation	
Surplus accumulé	28 341\$
Affectation surplus affecté revenus reportés	5 458\$
TOTAL :	1 164 808\$
DÉPENSES 2016	
Administration générale	253 584\$
Sécurité publique	158 547\$
Transport	452 657\$
Hygiène du milieu	141 346\$
Aménagement, urbanisme et développement	49 480\$
Loisir & culture	42 168\$
Remboursement capital	12 754\$
Frais de financement	5 272\$
Immobilisation	49 000\$
TOTAL DÉPENSES :	1 164 808 \$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2016-2017-2018 ;

2015.267

Considérant que les membres du conseil ont établi les dépenses en immobilisation pour 2016, 2017, 2018 ainsi que le mode de financement ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry
, appuyé par Isabelle Allard

et résolu que le programme triennal d'immobilisation 2015 soit :

2016

11 500\$ bouche fissures : Route Boucher (financé par le fonds général)

95 000\$ pavage 1^{er} rang de Horton (programme taxe d'accise)

25 000\$ ponceaux (fonds général et programme taxe d'accise)

65 000\$ pavage rang de la rivière (programme taxe d'accise)

49 500\$ ponceau et pavage rue St-Lambert (programme taxe d'accise et fonds général)

5 000\$, Frais professionnels ingénieur (aqueduc 12^e rang Wendover)

20 000\$, pavage rue Blanchette-Morissette (programme taxe d'accise)

20 000\$ pavage rue Traversy (programme taxe d'accise)

4 000\$ glissières de sécurité Chemin du Pont Mitchell (programme taxe d'accise)

25 000\$ génératrice hôtel de ville (programme taxe d'accise)

2017

130 500\$ pavage rang 9 Simpson (programme taxe d'accise).

8 000\$ bouche fissure rang 10 Wendover (fonds général)

35 000\$ pavage route Boucher et rang de l'île (programme taxe d'accise)

5 000\$ bouche-fissure rang 1 Horton (fonds général)

55 000\$ Réseaux aqueduc 12^e rang Wendover (programme taxe d'accise)

2018

139 165\$ pavage rang 10 Simpson (programme taxe d'accise)

10 000\$ bouche fissure rang 9 Simpson (fonds général)

5 000\$ bouche fissure (fonds générale)

2 500\$ pavage rue St-Lambert (programme taxe d'accise)

1 250\$ bouche fissures rue Blanchette-Morissette (programme taxe d'accise)

750\$ bouche fissure rue Traversy (financé par le fond général)

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 416-2016 FIXANT LES TAUX DE TAXES, COMPENSATION, TARIFS POUR DIVERS BIEN ET SERVICE AINSI QUE LEUR CONDITIONS DE PERCEPTIONS :

2015.268

Avis de motion est donné par Eric Allard

, qu'à une prochaine séance sera adopté le règlement #416-2016 afin de déterminer les taux pour l'année 2016.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est accordée aux gens présents.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

2015.269

L'ordre du jour étant épuisé, en conséquence, la levée de l'assemblée est proposée à Stéphane Dionne à 19 h 10.

Michel Bourgeois, maire

Valérie Aubin, gma - directrice générale